

## AVIS PUBLIC

### VENTE DE TERRAINS RÉSIDENTIELS

La Ville de Percé offre en vente onze (11) terrains résidentiels situés sur la route de l'Anse-à-Beaufils, dans le secteur de Cap d'Espoir, connus comme étant les lots 6 517 540 à 6 517 550 du cadastre du Québec.

Les conditions de vente et la procédure à suivre pour soumettre une offre d'achat d'un terrain sont présentées dans le document « *Ville de Percé - Vente de onze (11) terrains résidentiels - Route de l'Anse-à-Beaufils - Conditions de vente* » adopté par le conseil municipal le 7 février 2023 (Résolution n° 065-2023). Ce document peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Percé ([www.perce.qc.ca](http://www.perce.qc.ca)), sur sa page Facebook ou à l'hôtel de ville, au bureau de la soussignée.

Parmi les conditions de vente, nous retrouvons notamment celles-ci :

- **Prix pour chacun des terrains** : 25 000 \$, plus taxes si applicables
- **Nombre maximal de terrains par acheteur** : Un (1)
- **Type de construction** : Habitation isolée d'un maximum de deux (2) logements, en conformité avec la réglementation d'urbanisme.
- **Délai de construction** : Le bâtiment principal (habitation) doit être complété dans un délai de vingt-quatre (24) mois suivant la signature du contrat notarié de vente.

Toute personne intéressée désirant obtenir des informations additionnelles peut consulter le document « Conditions de vente » qui est accessible sur le site Internet de la Ville de Percé ([www.perce.qc.ca](http://www.perce.qc.ca)), sur sa page Facebook ou à l'hôtel de ville ou communiquer avec la soussignée au numéro de téléphone 418-782-2933, poste 92003, ou par courriel à l'adresse [renseignements@ville.perce.qc.ca](mailto:renseignements@ville.perce.qc.ca)

En cas d'incompatibilité entre le contenu du présent avis et les conditions de vente (et l'offre d'achat acceptée), ces deux derniers documents prévalent.

Percé, le 15 février 2023.

---

Gemma Vibert,  
Greffière